## CHAMPIONNAT DE France Volley-Ball Minimes Filles / Minimes Garçons Elite Du 27 au 29 mai 2019 à Rezé







Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique 277, rue Saint Jacques 75240 PARIS Cedex 05

Tel: 01 44 41 48 52











# RENSEIGNEMENTS GENERAUX ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	Accueil au collège St Paul – 66/68 rue Jean Jaurès – 44400 REZE	
DELEGUE SPORTIF	S. THEBAULT – C. BONAILLIE	
REFERENT LOCAL	François TABUTIN – Mail : <u>francois.tabutin@yahoo.fr</u> – Tel. : 06.76.12.94.47	
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	A DESIGNER	
RESPONSABLE Jeune OFFICIEL	B. GEFFROY – D. KERMABON – B. LEBARBIER	
RESPONSABLE FISEC		
CONTACT ORGANISATEUR	<ul> <li>UGSEL 44 – 15 rue Leglas Maurice – BP 44104 – 44041 NANTES Cedex 1</li> <li>Tél: 02.51.81.64.13 <u>ugsel@ec44.fr</u></li> <li>Référent national sports co: <u>gberthelot@ec44.fr</u> – Tél.: 06.66.62.48.09</li> </ul>	
LIEUX DES	Lieux des compétitions : consulter notre site : <u>ugsel@ec44.fr</u> – onglet Atlan'Team tour 2019	
COMPETITIONS	Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs.	
ENGAGEMENT	Les super territoires valident leurs équipes qualifiées sur U Sport. Cette inscription doit être réalisée au plus tard 6 jours après la date limite de déroulement de la phase super-territoire soit avant le 16 avril (23 avril pour les équipes repêchées)  Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur pour le 25 avril au plus tard, et faire parvenir le montant de leur engagement auprès du comité	
	organisateur.  Lien pour confirmer votre engagement auprès de l'Ugsel 44 ci-joint :	
	https://forms.gle/uGiqnV1Z3cDBjkEJ6	
FORFAIT RESTAURATION /HEBERGEMENT	Le forfait hébergement - restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, encadrants, jeune officiel couvrant une équipe, chauffeurs). Il comprend 2 nuitées, 4 repas, et 2 petits déjeuners.  ➤ Tarif standard : 90€ (hôtels 2*)  Pas de remboursement en cas de désistement  Plus de précisions sur le site : www.ugsel44.fr onglet Atlan'Team Tour 2019	
RESTAURATION	<ul> <li>Les repas seront pris au collège</li> <li>Les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.</li> </ul>	
HEBERGEMENT	Un certain nombre d'hébergement proposant majoritairement des lits doubles, les participants sont invités à venir avec leur sac de couchage.	
	Les hébergements devront être rendus dans le même état qu'à l'arrivée. Dans le cas inverse, tout ou partie de la caution sera retenue. Caution de 300€ à déposer à l'arrivée.	
NAVETTES	Les équipes doivent être autonomes dans leur déplacement entre leur lieu d'arrivée, l'accueil, les lieux d'hébergement et de compétition.  Un accord a été trouvé avec Europcar qui propose dans les gares d'arrivées (Nantes) ou aéroport (Nantes Atlantique) la location de minibus pour une durée de 48h au tarif de 118€.  Chaque équipe doit venir avec un chauffeur et faire les démarches de <u>réservation au préalable</u> .  Toutes les conditions sont indiquées dans le dossier consultable sur le lien suivant : <u>www.ugsel44.fr</u> onglet Atlan'Team Tour 2019	
DROITS D'ENGAGEMENT	Par joueur (y compris les jeunes officiels également joueurs) : 11.50€	

PRIMES KILOMETRIQUES	Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.	
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux. (prise en compte particulière pour le rugby)	
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture	
CERCLE du RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels- encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle. Chaque équipe dira une phrase, choisie dans celles proposées par l'établissement, ou qu'ils auront composée ou trouvée, sur les valeurs qu'ils prônent lors de ce championnat national.	
CADEAU / SOUVENIR	Chaque participant se verra remettre un tee-shirt.	
ANIMATIONS	Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le diner du 2 <sup>nd</sup> jour	
ACCES et STATIONNEMENT	Un fléchage UGSEL sera installé pour faciliter les déplacements	
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétions UGSEL entraine la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.	
MASCOTTE : une mascotte a été créée pour l'événement, elle sera présente sur le site, n'hésitez pas à faire des photos d'équipes ou individuelles avec elle.		
BALLONS : chaque équipe fournira un ballon pour le match, le jeune officiel choisira le ballon retenu		

## **ASPECTS REGLEMENTAIRES**

REGLEMENT	Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2018 – 2019 parus sur le site de l'UGSEL nationale (www.ugsel.org). Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (visibles sur le site national)
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)
LICENCES	Conformément à l'article 7 des règlements généraux sportifs : la licence peut être présentée sous différentes formes : - Listing des licenciés extrait d'Usport (sur papier ou sur support numérique) Licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).  Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.  En conformité avec l'article 9, tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité. il devra être en mesure de présenter la licence encadrement sur papier ou sur support numérique.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Les procédures font référence à <b>l'article 29</b> des règlements généraux.  Pour être recevables, <b>les réserves et réclamations</b> doivent être écrites sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée du capitaine ou du responsable de l'équipe réclamante et en présence du capitaine ou du responsable de l'équipe adverse.  Elles ne peuvent porter que sur une faute technique d'arbitrage, c'est-à-dire une mauvaise interprétation par l'arbitre, le marqueur ou le chronométreur des lois du jeu. Elles seraient déposées en pure perte, si elles portaient sur une question de fait dont l'arbitre est seul juge et pour laquelle sa décision est sans appel. Pour être recevable, une réclamation doit être :  - effectuée verbalement auprès de l'arbitre, par le capitaine ou le responsable de l'équipe réclamant dès le premier arrêt de jeu suivant la décision contestée;  - confirmée après la rencontre sur la feuille de match selon les modalités prévues ci-dessus. <b>Jury d'appel</b> : la commission disciplinaire et règlementaire comprend 3 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, ou de la CSN le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un (une) représentant(e) des arbitres et éventuellement deux personnes à désigner sur place.
ARBITRAGE Et JEUNES OFFICIELS	L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et /ou de la ligue ou du comité organisateur conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs  Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Minime, (élite et promotionnel) doit présenter un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial, super-territorial (ex super-région) ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.  Pour toutes les catégories, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes.  Le non-dépôt en début de tournoi national entraine automatiquement match perdu pour l'équipe concernée.  Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires.  Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.

TENUE	Doit être en conformité avec <b>l'article 10 des règlements généraux</b> - en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10)
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti dopage suivant les modalités arrêtés par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.
Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel (www.ugsel.org) rubrique "Championnats 2019 »	



# **CHARTE**

# **ÉTHIQUE ET SPORTIVE**

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT!

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL.: 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

## PROGRAMME GENERAL

## NATIONAL VOLLEY-BALL MF/MG du 27 au 29 mai

### Journée Accueil Lundi 27 mai

ELITE	
15h- 16h	Accueil au collège
16h - 17h30	Réunion d'ouverture et tirage au sort
16h - 17H30	Réunion technique + réunion jeunes officiels
17h30h - 20h30	Match Elite
19h30 - 21h	Diner

### Journée 1 Mardi 28 mai

marar 20 mar	
Matchs	
Pause déjeuner	
Reprise des matchs	
Apéro des régions	
Diner	
Animation Bowling (à confirmer)	
	Matchs  Pause déjeuner  Reprise des matchs  Apéro des régions  Diner

### Journée 2 Mercredi 29 mai

ELITE	
8h - 12h30	Matchs
12h30	Remise des récompenses
13h30	Départ des équipes